

Face à la réforme fiscale fédérale Garon critique le "mutisme" du gouvernement libéral

QUEBEC (PC) — Le député péquiste de Lévis, Jean Garon, s'inquiète du "mutisme" du gouvernement Bourassa face à la réforme fiscale dont les détails ont été rendus publics le 15 avril dernier dans un Livre blanc du ministre fédéral Michael Wilson.

"A six mois de la première étape de la réforme, le ministre québécois des Finances, Gérard-D. Lévesque, devrait être en mesure d'apporter des éclaircissements", a dit M. Garon, hier, lors d'une conférence de presse.

Commentant le fond de la réforme, M. Garon se réjouit de voir qu'Ottawa remplacera certaines exemptions fiscales par des crédits d'impôts.

"Les crédits d'impôt constituent une mesure plus progressive que les exemptions parce que ces dernières favorisent surtout les personnes ayant les plus hauts revenus", a dit M. Garon.

Les crédits d'impôt peuvent notamment contribuer à établir une politique familiale, a fait valoir le député de Lévis.

Mais M. Garon a déploré plusieurs aspects de la réforme fédérale.

Cette dernière maintient les

exemptions pour gains de capital qui ne sont pas productifs, comme la spéculation foncière.

Il dénonce également l'intention d'Ottawa d'imposer éventuellement une taxe fédérale sur les biens et services.

"C'est l'invasion du gouvernement fédéral dans un champ de taxation réservé aux provinces", a dit M. Garon.

Il a rappelé que cette compétence a été acquise pour les provinces à la suite de batailles menées par les anciens premiers ministres Duplessis et Lesage.

Par ailleurs, il dit souhaiter que la réforme fiscale serve d'occasion pour une simplification des rapports d'impôt des contribuables.

A cet égard, M. Garon s'est montré inquiet de la récente nomination du député de Montmorency, Yves Séguin, comme ministre du Revenu. Il a noté que M. Séguin pronait en décembre 1985 l'abolition du ministère québécois du Revenu pour confier à Ottawa la perception des impôts des Québécois.

Enfin, le député de Lévis a réclamé qu'une commission parlementaire se penche sur la réforme fiscale, afin de "permettre à l'Assemblée nationale de participer activement aux choix que devra faire le gouvernement".

la tribune

Forum

Informations générales p. 3

Vivre en '87 p. 4

De tout et de tous p. 5

Mécontents des résultats de la médiation jusqu'ici

Les facteurs reprennent leurs grèves tournantes

OTTAWA (PC) — Après avoir passé sa deuxième nuit d'affiliée à la table des négociations, le président du Syndicat des facteurs, M. Robert McGarry, a annoncé, hier, la reprise des grèves tournantes à travers le pays.

De nouveaux débrayages semblent nécessaires, a déclaré M. McGarry, pour faire comprendre à la Société des postes que le syndicat n'acceptera pas les concessions qu'elle exige.

Commencées le 16 juin, les grèves tournantes avaient cessé, au cours des trois derniers jours, de

puis la nomination de M. Bill Kelly comme médiateur dans le conflit.

Dans sa suite du Château Laurier, M. Kelly a obligé les négociateurs des deux parties, à deux reprises, à siéger jusqu'au lendemain matin.

La dernière fois que M. Kelly a agi comme médiateur dans un conflit postal, il y a un an, il s'agissait de mêmes protagonistes et un règlement a été obtenu après des négociations ininterrompues de 39 heures.

L'air fatigué, le négociateur en chef de la compagnie, M. Harold Dunstan, a déclaré aux journalistes, jeudi, que des progrès ont été réalisés. Cela ne semblait pourtant pas l'opinion du syndicat. "M. Dunstan est tellement épuisé qu'il rêve", a lancé M. Bill Findlay, vice-président des facteurs.



Le président du Syndicat des facteurs, M. Robert McGarry, tue le temps en attendant un appel du médiateur en relisant un document portant sur la négociation. A l'arrière, un permanent syndical de la région de Toronto, Ralph McKinnon, relaxe.

ont été congédiés et que 23 autres ont été suspendus indéfiniment depuis le début des débrayages.

M. McGarry a affirmé qu'aucun contrat de travail ne sera signé avant que ces employés ne soient réembauchés. Ce sont aux tribunaux, non à la Société des postes, à s'occuper de violence ou de vandalisme, a soutenu le leader syndical.

Les concessions exigées par la compagnie font suite à un program-

me d'austérité proclamé par le cabinet fédéral, en novembre dernier.

Le but de ce programme est d'éliminer le déficit avant mars prochain, en supprimant 8,700 emplois syndiqués, en privatisant la plupart des services au comptoir, en fermant des centaines de bureaux de poste ruraux, en haussant les tarifs postaux annuellement et en établissant des boîtes communautaires dans les nouvelles régions.

Modifications annoncées à la Loi électorale fédérale Gérin partiellement satisfait

SHERBROOKE (MM) — Les modifications annoncées par le gouvernement conservateur à la Loi électorale ne satisfont que partiellement le député François Gérin de Mégantic-Compton-Stanstead, lui-même proposeur d'une réforme encore plus significative.

"J'aurais espéré un arrangement global, d'avouer François Gérin. Mais c'est tout de même un pas dans la bonne direction et dans une dizaine de jours, je devrais avoir davantage de précisions."

Rendues publiques par le vice-premier ministre Don Mazankowski, les modifications à la Loi électorale rendent notamment obligatoire la déclaration des dons de

plus de 100 \$ aux associations politiques locales.

"Je suis heureux de constater que la Loi électorale reconnaît maintenant les associations de comté. Avant, les députés pouvaient recevoir dans leur comté des dons de 10,000 \$ ou même de 100,000 \$ et ils n'étaient pas obligés de dévoiler la source de ces contributions. Ce n'est plus le cas maintenant et dès que les dons s'élèveront à plus de 100 \$, il sera obligatoire de dire qui a versé ces argents", d'expliquer le député Gérin.

Le représentant de Mégantic-Compton-Stanstead aux Communes dit ne pas perdre confiance pour ce qui est des autres modifications

qu'il espère voir adopter par le gouvernement.

"J'ai déjà eu l'occasion d'exprimer des demandes précises à propos de la nomination des juges, des règles sur les conflits d'intérêt et sur la limitation des dons des corporations. Dans la réforme annoncée, il n'est pas question de ces trois éléments, mais j'ai bon espoir que le gouvernement va éventuellement en tenir compte", d'ajouter le député Gérin.

Pour ce qui est des grandes corporations, le député de Mégantic-Compton-Stanstead suggère de limiter les dons aux partis politiques à 5,000 \$ par année.

Autorité

Selon M. McGarry, l'un des problèmes majeurs auxquels font face les négociateurs est l'autorité réduite que possèdent les négociateurs patronaux. "Chaque fois que nous nous mettons d'accord sur quelque chose, a dit M. McGarry, ils doivent aller le faire approuver."

Il a été question que M. Kelly ait demandé et obtenu un entretien, hier, avec le président de la Société des postes, M. Donald Lander, pour réclamer plus d'autorité en faveur des négociateurs patronaux.

Entre-temps, le syndicat a fait savoir, jeudi, que 60 de ses mem-

MOITIÉ PRIX!

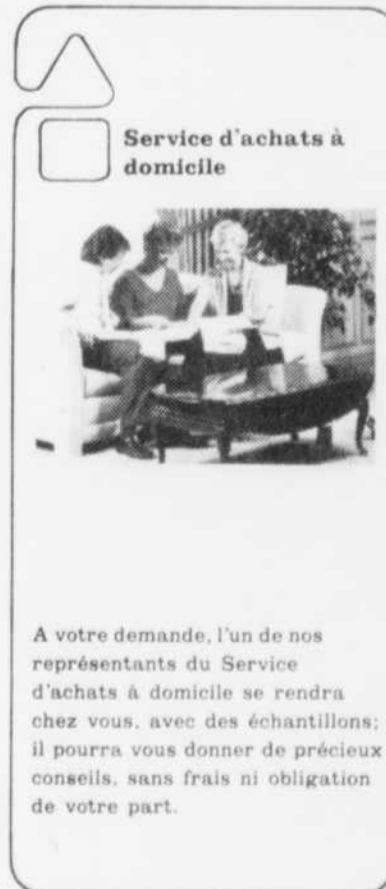
"COLLECTION III" DE HADDON HALL EATON

Eaton coupe en deux le coût de ces stores verticaux, vénitiens ou à plis!

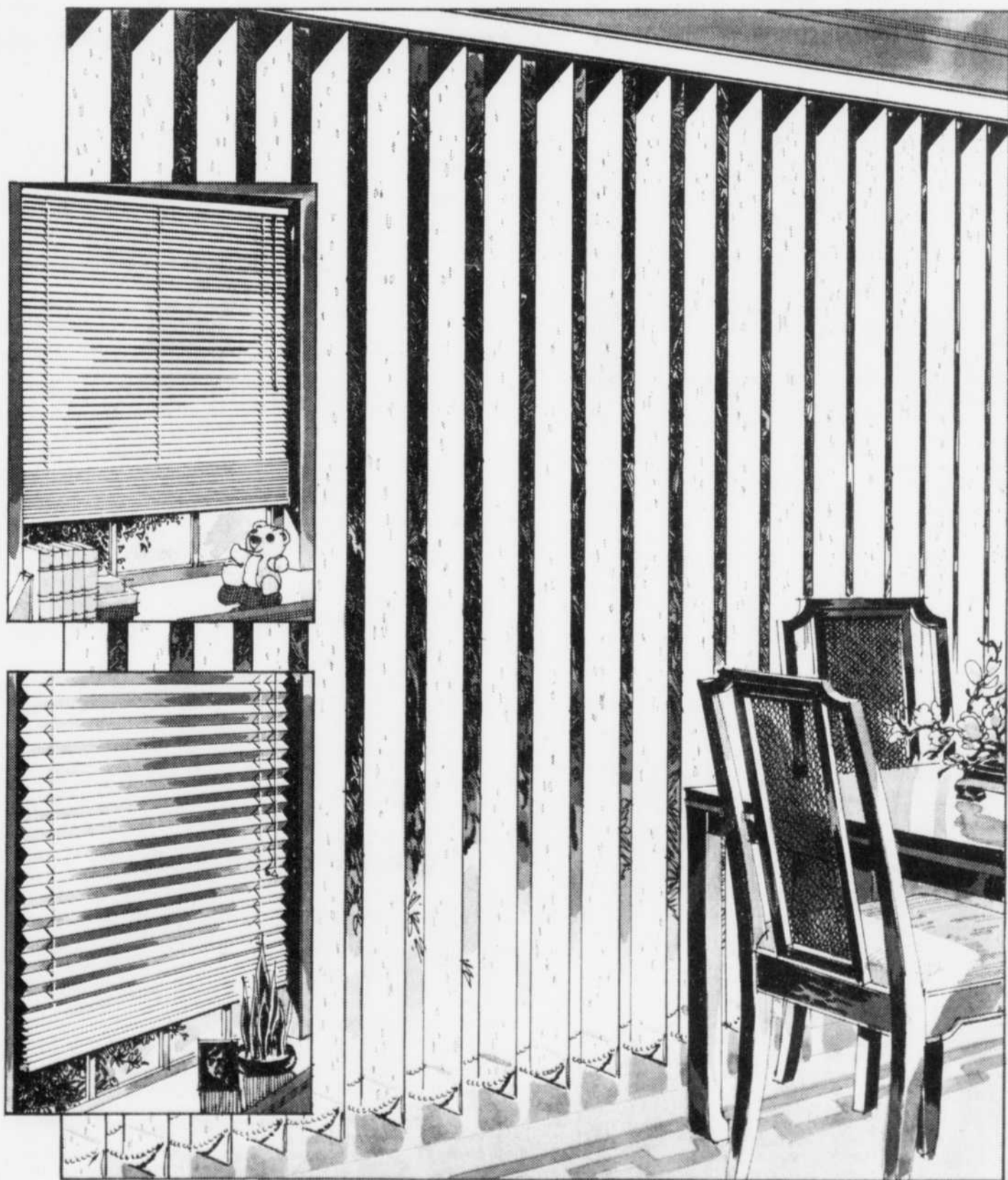
Le Service d'achats à domicile Eaton vous rend la tâche facile pour habiller de fraîcheur vos fenêtres, grâce à la collection III de Haddon Hall Eaton.

Elle vous présente une sélection de couleurs-mode, plus un choix de deux types de textures pour stores verticaux. Pose et cantonnière en sus.

Ne ratez pas la chance qui vous est offerte d'obtenir 50% de rabais sur stores verticaux, stores vénitiens ou stores à plis. Appelez le Service d'achats à domicile Eaton dès aujourd'hui!



A votre demande, l'un de nos représentants du Service d'achats à domicile se rendra chez vous, avec des échantillons; il pourra vous donner de précieux conseils, sans frais ni obligation de votre part.

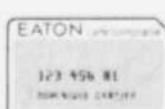


563-9555



"OBSESSION"

Invitation à faire l'essai de cette fragrance en vous présentant au comptoir des parfums pour dames, où l'on se fera un plaisir de vous remettre un échantillon d'"Obsession".



Credit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont acceptées pour les achats en personne.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

Insuffisant, décevant...

Bien timides les mesures que le gouvernement Mulroney entend prendre pour assainir les mœurs politiques à Ottawa. Très décevant.

On sait à quel point le parti de Brian Mulroney a été secoué par les scandales politiques depuis son accession au pouvoir en septembre 1984. Les piètres résultats qu'il continue de recueillir dans les sondages, en dépit de quelques "bons coups" comme l'accord constitutionnel, ne trouvent pas d'autre explication. Il était très important pour le cabinet conservateur de se rendre aux arguments de l'aile réformiste du parti qui réclamait une refonte de la loi électorale en ce qui touche particulièrement les contributions aux caisses des partis. Non pas qu'il y ait là une panacée, car la moralité publique des membres d'un gouvernement dépend aussi de bien d'autres choses, mais une action dans ce sens était hautement souhaitable, nécessaire.

Un premier projet de loi déposé par le vice-premier ministre Don Mazankowski prévoit entre autres que les dons de plus de 100\$ faits aux associations politiques locales devront être déclarés. Selon M. Mazankowski, cela permettra "de connaître les sommes exactes recueillies par un candidat, un parti politique ou une association de comté". D'autres modifications apportées à la loi électorale corrigent certaines lacunes. Notamment, les citoyens canadiens résidant à l'étranger et les détenus en attente de procès pourront maintenant voter lors d'une élection générale; de plus, les médias devront révéler qui finance les sondages qu'ils diffusent, quelles méthodologies et formulation de questions ont été utilisées.

Des changements sûrement intéressants mais rien qui puisse mettre les partis fédéraux à l'abri des conflits d'intérêts. Car c'est bien de

cela dont il était principalement question, non? En n'imposant aucun plafond, aucune restriction aux contributions électorales, compagnies et syndicats pourront encore verser autant qu'ils voudront à la caisse des formations politiques fédérales. C'est là le vice fondamental du mode de financement actuel et on n'y change rien du tout.

Même s'ils ne l'avouent pas ouvertement, les députés conservateurs en faveur d'une réforme en profondeur, comme François Gérin de Mégantic-Compton-Stanstead, seront amèrement déçus de voir leur gouvernement se satisfaire d'aussi peu. M. Gérin a, dans son propre comté, convenu avec son organisation de fixer une limite aux contributions électorales. Il prêche par l'exemple. Mais dans le désert, semble-t-il...

Un deuxième projet de loi, visant lui aussi de regagner la confiance de l'électorat, a été soumis par le ministre de la Consommation et des Corporations, Harvie Andre. Encore plus facile à résumer celui-là: les lobbyistes devront s'enregistrer auprès du gouvernement.

Selon M. Andre, cette mesure dissipera les malentendus qui entourent l'activité des démarcheurs. Peut-être... Fort bien pour ces derniers. Mais le public? Satisfait, le ministre dit qu'il pourra avoir accès aux renseignements. Oui, mais on ne pourra pas savoir l'essentiel, c'est-à-dire sur quel membre du gouvernement le lobbyiste exerce ses pressions et dans quel but précis.

Avec des mesures plus courageuses, les conservateurs auraient peut-être pu se refaire une crédibilité. Ils n'auront qu'eux-mêmes à blâmer.

Roch Bilodeau



TRIBUNE LIBRE

M. Jean Vigneault
Rédacteur en chef

Permettez-moi de répondre aux personnes qui ont donné leur opinion ces jours derniers dans votre journal concernant le choix du site de la future caserne d'incendie.

D'abord, ces personnes sont peu concernées puisqu'elles ne résident pas dans le secteur immédiat du parc Chalifoux. Si la question les touche tant, pourquoi ne pas avoir participé à la rencontre du 17 juin à l'école Coeur-Immaculé?

Mme Louise Chouinard trouve que c'est un petit groupe que de voir 140 personnes se déplacer pour signifier leur désaccord. Que dites-vous des quelque 800 personnes qui sont allées à l'hôtel de ville pour signer, je dis bien 800 puisque plusieurs dizaines de ces personnes ayant droit de signer les registres ont été refusées parce qu'elles n'étaient pas inscrites sur la liste électorale qui est très incomplète.

Pourquoi convoquer cette séance dite d'information-consultation: parc ou îlot, alors que le choix du site (l'îlot) est choisi définitivement par une résolution datant du 6 avril 1987 votée au Conseil de ville? On se moque des citoyens en les faisant se déplacer ainsi inutilement.

J'aimerais aussi vous parler de quelques autres 53 qui ont opté (pour rire) pour l'îlot ou le parc. Ces gens étaient de la parenté de M. Demers et de leurs amis ainsi qu'un groupe d'une association féminine de Madame Demers, et les quelques autres ce sont ceux qui se sont laissés prendre dans le jeu par manque d'information.

Nos élus sont prêts à construire dans l'illégalité puisque le zonage ne permet pas cette construction dans ni l'un ni l'autre de ces sites. Ce que M. Demers a répondu: "Vous n'aurez qu'à émettre une injonction." Est-ce une façon d'être à l'écoute des citoyens de son district et d'administrer nos biens?

Les raisons que donne M. Ménard sont-elles valables?

a) ce site est central: ce n'est pas le seul, il y en a d'autres dans le secteur.

b) ce site est près des industries et des commerces: on désavantage un secteur pour en avantager un autre — on décentralise, s'il est question de minutes même de secondes, comment se sentiront les gens du quartier Est (côté nord)?

c) espaces verts: pourquoi comparer la lagerie qui n'a rien à voir dans cela? Je trouve qu'il est beaucoup plus agréable de voir un espace vert (le seul qu'il nous reste) qu'un édifice quelconque.

d) emplacement: la portion occupée par l'édifice vous semble minime: n'oubliez pas le stationnement, les entrées et sorties; c'est vrai quand on est chez soi on peut sacrifier un peu de sa pelouse (à regret) pour un garage ou une remise mais quand on est logique, on le ou la place dans un coin pour garder le plus grand espace possible alors que la caserne, on la place en plein centre du parc pour ne laisser des recoins inutiles. Au départ on l'avait bien promise dans le bout du parc près de Woodward

poru garder un plus grand espace, plus pratique. (seulement pour nous faire taire).

Quand aux toilettes, pourquoi sont-elles si nécessaires puisqu'on se plaît à dire que le parc n'est jamais occupé?

Je trouve dommage que notre conseil de ville ne soit pas capable de voir mieux les choses, sans oeil-ler.

Si M. Demers n'aime pas ses concitoyens de son district, pourquoi s'est-il engagé à les représenter de cette façon? Que se passe-t-il pour tous ceux qui ont travaillé pour vous lors de votre élection ne soient pas d'accord avec votre décision? Que se passerait-il si nous pouvions retourner au 1er novembre 1986?

Un citoyen du secteur qui tient à la qualité de l'environnement et de la vie.

Achille Roy
Sherbrooke

N.B. Consultez le calendrier municipal (mois de juin): "Nos parcs et nos îlots de verdure sont des biens qui nous appartiennent et nous devons les conserver et les protéger".

On se moque des citoyens

Encourager les jeunes à fonder un foyer

Monsieur Vigneault,

Votre éditorial du jeudi 25 juin dernier n'a certainement pas laissé beaucoup de lecteurs indifférents.

J'estime que vous n'avez pas tout dit, mais autant qu'il vous était possible d'en dire. Je considère qu'il revient à l'éditorialiste de diriger l'éclairage mais pas nécessairement de jouer au sauveur, d'autant plus que pour éviter de disparaître il faut qu'il y ait à la barre la force de toute la collectivité.

Je ne suis pas d'accord que la générosité ne soit de mise que pour ceux qui ont des enfants, mais plutôt que notre collectivité inspire assez de sécurité pour encourager nos jeunes à fonder un foyer.

Claude M. St-Louis
Sherbrooke

OPINION DES LECTEURS

Respecter la langue française

Depuis un certain jugement (porté en appel par le gouvernement libéral) rendu en décembre 86 contre un article de la Charte de la langue française (loi 101), voici que plusieurs commerces et ou supermarchés nous inondent semaine après semaine de leurs circulaires maintenant bilingues. La clientèle de ces commerces était-elle à la baisse pour les forcer à rendre bilingues ces intrus hebdomadaires dans nos foyers? Ou la présence du gouvernement libéral (et de ses hommes d'affaires) leur a-t-elle redonné le goût de ne plus respecter notre belle langue française?

Qu'une cliente ou un client puisse choisir à l'entrée d'un commerce un dépliant publicitaire dans sa lan-

gue maternelle, personne ne devrait s'y objecter. Que la population de l'Estrie, à très forte majorité francophone, soit inondée régulièrement de publicités bilingues, voilà qui est tout aussi inacceptable qu'il y a 5 ou 7 ans.

Elle n'est pas plus drôle ni plus légitime cette autre forme de publicité bilingue parue dans La Nouvelle de Sherbrooke (21-27 juin 87): 5 une discothèque annonce "Miami Beach Party", "Ladies Night", "Orchestre Live"; p. 10 un certain M. Réservoir se nomme aussi "Mr. Gas tank" et demeure sur "Martin Street" dans une municipalité bien francophone; p. 11 un poste de radio local (francophone) parle de Dance Music, Juke Box, Scoop.

Si cette publicité était présentée à la télévision, à la radio ou dans les journaux, la population aurait au moins la possibilité de changer de canal ou d'acheter un autre journal plus respectueux du fait français. Qu'on utilise un moyen comme les circulaires distribuées dans tous les foyers pour nous imposer une publicité bilingue, voilà qui est de très mauvais goût pour des commerçants soucieux de leur clientèle.

En terminant, à tous les commerces qui continuent à faire leur publicité en français, je dis bravo et continuez!

Gérard Lefebvre, président
Mouvement estrien
pour le français

Malpropreté à Sherbrooke

Depuis deux ans, je me promène dans Sherbrooke. J'y vois souvent malpropreté, terrains abandonnés, trottoirs des particuliers en mauvaise condition.

La Ville de Sherbrooke devrait passer un règlement obligeant tout propriétaire ou entreprise à maintenir un devant de maison ou de bâtiment propre, peint, escaliers en bonnes conditions, trottoirs privés bien organisés, pelouses tondues en saison, que ce soit aussi pour les terrains à vendre ou appartenant à la municipalité.

La Ville de Sherbrooke devrait offrir un service gratuit de plan d'aménagement extérieur à toute personne désireuse de planter arbres et autres ornements autour de sa maison ou son bâtiment.

Voyez-vous, l'environnement a un effet bénéfique sur le comportement humain. Vice versa, il exprime l'âge du coeur. Voilà Sherbrooke, plus qu'une ville...

Irèna Girard
Sherbrooke

Protection contre le vol

Les citoyens de Ste-Catherine de Hatley doivent se protéger contre les voleurs. Depuis quelques mois le vol par effraction prend des proportions épidémiques à Katevale.

Comme toutes les petites municipalités, nous ne pouvons pas nous doter d'une police municipale: cette solution nous occasionnerait des frais incrochables. Certainement que la Sûreté du Québec fait beaucoup pour assurer la paix dans notre communauté, mais son personnel réduit ne permet pas une protection absolue d'un territoire aussi grand que celui de Ste-Catherine de Hatley.

Sûrement que les enquêteurs de la Sûreté du Québec sont sur les traces des voleurs puisque des arrestations ont déjà eu lieu et que d'autres sont sur le point de l'être.

Par contre, la tentation est grande pour de nombreux voleurs de profiter de notre manque d'organisation face à ce crime.

Avec ses habitations éloignées et ses nombreuses résidences secondaires, Katevale est devenu un pa-

radis pour les voleurs. Le Comité de sécurité publique a décidé d'agir. Ce Comité propose aux citoyens de Ste-Catherine de Hatley de former un comité de protection contre le crime.

Ce genre de Comité existe depuis plusieurs années aux Etats-Unis et devient très populaire au Québec, grâce au service de la Sûreté du Québec.

Un Comité de protection du crime bien organisé devient un outil très efficace pour une petite municipalité comme Ste-Catherine de Hatley. Ça semble être un moyen réaliste pour contrer les voleurs et se débarrasser de ce fléau. Pour cette raison, tous les citoyens et citoyennes de Ste-Catherine de Hatley sont invités à une réunion d'information sur les Comités de protection du crime qui se tiendra à la Salle du bureau municipal de Ste-Catherine de Hatley, le 9 juillet 1987 à 19h00 précise.

Hugues Des Rochers,
Conseiller Municipal
Président du Comité de sécurité

Maux d'esprit

BAVASSERIES

Si, contre toute attente, le Parlement n'a pas majoritairement voté pour le rétablissement de la peine capitale, c'est sans doute que bon nombre de conservateurs étaient terriblement confus et perplexes. En effet, le premier ministre Mulroney leur avait demandé de voter selon leur conscience (?!)...

Les réformes proposées par les conservateurs pour assainir les mœurs politiques se résument à ceci: les contribuables continueront de se faire avoir mais ils sauront un peu plus qu'avant par qui.

Leur organisation des Expos comptait beaucoup sur le toit du stade pour attirer les foules. Malheureusement, il semble que les gens préfèrent l'admirer de l'extérieur...

Après 25 ans, la stabilité

ANALYSE

ALGER (AFP) — L'Algérie qui célèbre le 25ème anniversaire de son indépendance après 132 ans de présence coloniale française, n'a plus rien à voir avec celle du 5 juillet 1962, au bord du chaos après sept ans et demi de guerre.

Après des premières années agitées, marquées par des règlements de comptes entre les "chefs historiques" du FLN (Front de Libération Nationale), des rébellions militaires et des luttes de clans régionaux, l'Algérie connaît depuis deux décennies une remarquable stabilité politique.

Depuis l'arrivée au pouvoir en 1979 du président Chadli Bendjedid, elle s'est engagée à petits pas, selon des expressions fréquemment employées à Alger, vers "l'ouverture" et la "décrispation" d'un régime très militaire et autoritaire.

Economiquement, grâce à la manne pétrolière, elle s'est développée rapidement pour acquérir le 3ème produit national brut par habitant d'Afrique (environ \$2.500). La chute des prix du pétrole en 1985 à quelque peu perturbé sa croissance mais la relance de l'agriculture largement délaissée pendant 20 ans au profit de l'industrie devrait à terme, selon les prévisions, aider à la relève des hydrocarbures.

Troisième phase

Les dirigeants actuels proclament que le pays entame la troisième phase de son histoire: après le "recouvrement de l'indépendance", "la récupération des richesses nationales" qui a connu son apogée avec la nationalisation des hydrocarbures décrétée en 1971 par Houari Boumediène, le régime veut s'engager vers la promotion "des droits de l'homme".

Tout en maintenant un parti unique, comme l'a réaffirmé la nouvelle Charte nationale, texte de référence du socialisme algérien, adoptée par référendum en janvier 1986, les dirigeants algériens cherchent à mettre en place des structures et surtout des pratiques qui gommant l'aspect autoritaire du régime.

Ainsi, après quelques tergiversations, ils viennent d'autoriser la création d'une Ligue algérienne de droits de l'homme qui n'a pas de liens organiques avec le FLN.

Le président Chadli a réduit le rôle politique de l'armée qui sous son précédent intervenait largement dans la vie politique quotidienne pour en faire une armée moderne de techniciens et surtout bien structurée

pour assurer ses tâches de défense ainsi que le montre la récente réorganisation de l'état-major annoncée au début du mois de juin.

Débat public

Parallèlement, il a chargé le parti unique d'animer le débat public, donnant par ailleurs aux représentants du gouvernement les moyens de gérer les affaires locales dans le cadre d'une large décentralisation.

Il a isolé les opposants vivant en exil à l'étranger comme Ahmed Ben Bella et Hocine Ait Ahmed qui ont rejeté clairement ses appels au rassemblement national, faisant notamment juger récemment 22 "benbelistes" par la Cour de sûreté de l'Etat sans aucune réaction interne apparente.

Il lutte contre tous ceux qui pourraient entamer "le consensus national" sur lequel sa légitimité est basée, tentant de réduire l'influence des intégristes islamistes et contrôlant étroitement les activistes kabyles qui revendiquent une meilleure prise en compte de leur culture.

Depuis l'automne 1986, ses discours laissent clairement entendre qu'il a choisi au niveau économique d'innover en entendant inculquer une très grande rigueur dans la gestion de l'appareil économique largement étatisé, tout en donnant sa chance au secteur privé de moins en moins en liberté surveillée.

Obstacles

Les obstacles à surmonter sont cependant de taille et périodiquement dénoncés, notamment par une presse très contrôlée: il s'agit de donner aux Algériens qui ont connu les années faciles du pétrole coulant à flot, le goût du travail, d'imposer avec doigté, car elle ne correspond ni à la mentalité religieuse ni au discours productiviste de Boumediène, une maîtrise de la croissance démographique l'une des plus fortes au monde (3,2 pc).

Il s'agit enfin de construire des habitations pour ne pas voir augmenter la dramatique crise du logement et de faire face dans un pays qui importe 60 pc de ses besoins alimentaires à la distribution des produits de première nécessité et de consommation courante.

Jean-François Richard, AFP

la tribune internationale

L'interprète de l'ambassade d'Iran à Paris
Une réapparition surprise

PARIS (AFP) — M. Wahid Gordji, interprète officiel de l'ambassade d'Iran à Paris, recherché par la justice française comme témoin dans l'enquête sur les attentats terroristes commis à Paris en septembre 1986, est réapparu publiquement jeudi au cours d'une conférence de presse à l'ambassade.

Le président français François Mitterrand, le premier ministre Jacques Chirac et les ministres des Affaires étrangères, Jean-Bernard Raimond, de l'In-

térieur, Charles Pasqua, et de la Sécurité, Robert Pandraud, se sont réunis à 22h30 locales à la suite de la réapparition de M. Gordji.

Aucune information sur ces entretiens n'avait été rendue publique après la réunion qui a pris fin peu avant minuit.

M. Gordji, qui traduisait les propos du chargé d'affaires Gholam Reza Haddadi, semblait très détendu et satisfait du coup diplomatique qu'il était en train de jouer devant une vingtaine de journalistes. Sa réapparition survient un mois jour pour jour après qu'une commission rogatoire eût été lancée par la justice française.

Le chargé d'affaires iranien a affirmé qu'un fonctionnaire du ministère français des Affaires étrangères lui avait "conseillé" que Gordji reste à l'ambassade jusqu'à ce que le calme revienne". Il a rejeté la responsabilité de la situation sur le minis-

tère et sur "diverses factions françaises hostiles à une normalisation des relations entre la France et l'Iran".

Le chargé d'affaires a déclaré que M. Gordji "continuera à travailler à l'intérieur de l'ambassade jusqu'à ce qu'intervienne une nouvelle déclaration des autorités françaises, en accord avec la position qu'elles avaient auparavant".

Une heure après la conférence de presse, le Quai d'Orsay a "démenti catégoriquement" les "allegations de l'ambassade d'Iran", affirmant "avoir clairement indiqué" à l'ambassade que Wahid Gordji devait répondre "sans délai" à la justice française.

Le chargé d'affaires iranien a par ailleurs exhibé le passeport de service de M. Gordji. Les passeports de service sont donnés aux personnes qui travaillent dans les ambassades, mais n'ont pas de statut diplomatique. Il ne leur confère donc pas l'immunité diplomatique.



(Laserphoto APF)

Record en montgolfière

Les deux aérostiers britanniques du Virgin Atlantic Flyer, la première montgolfière à tenter la traversée de l'Atlantique, ont battu hier, sept heures après leur départ de la base de Sugar Loaf dans le Maine, le record de distance parcouru par un ballon gonflé à l'air chaud. Richard Branson et Per Lindstrand ont réussi à maintenir une vitesse moyenne de 160 km-h, mais ont atteint à un moment une pointe de 222 km-h.

Autour du monde

• Un cas de sabotage, soutient Union Carbide

NEW DELHI (AFP) — La firme multinationale Union Carbide a affirmé avoir la preuve qu'un sabotage est à l'origine de la fuite de gaz dans son usine de Bhopal (centre de l'Inde) qui a fait plus de 2.300 morts en 1984, rapporte jeudi l'agence de presse indienne PTI.

Au cours d'une conférence de presse mercredi à Bombay, M. Robert Berzok, directeur des relations

publiques de Union Carbide a déclaré que la "preuve irréfutable" d'un sabotage avait été établie à l'issue d'une enquête de 16 mois.

Selon M. Berzok, le sabotage serait le fait d'un ouvrier mécontent, qu'il n'a pas nommé, et qui aurait versé de l'eau dans un réservoir contenant du Methyl Iso-Cyanate (MIC), provoquant la fuite de gaz le 2 et le 3 décembre 1984.

• Le grenadage n'a rien donné

STOCKHOLM (AFP) — La marine militaire suédoise a procédé sans succès, dans la nuit de mercredi à jeudi, à un grenadage en mer en raison de la présence présumée d'un sous-marin étranger dans les eaux territoriales suédoises du golfe de Botnie (nord du pays), a-t-on appris jeudi à Stockholm de source militaire.

Peu après 20 heures locales mercredi soir, un hélicoptère de l'armée suédoise a largué dans une zone située près du port de Toere (proche de la frontière finlandaise)

plusieurs charges sous-marines et des grenades pour tenter de contraindre le sous-marin à faire surface. Les recherches et patrouilles de la marine suédoise se sont poursuivies toute la nuit mais n'ont donné aucun résultat, a-t-on précisé.

La décision de grenadage par la marine suédoise a été motivée par des renseignements transmis ces derniers jours par des marins-pêcheurs locaux, affirmant avoir observé un périscope dans leur zone de pêche, a-t-on encore indiqué.

• Pas d'aide massive des Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — L'Arabie saoudite tente actuellement avec l'aide d'autres pays de la région d'organiser le déminage au large du Koweït sans faire appel à l'aide massive des Etats-Unis, ont indiqué jeudi des responsables du département américain de la Défense.

Selon un responsable du Pentagone ayant requis l'anonymat, les Saoudiens "essaient de mettre sur pied une force composée d'élé-

ments venant des pays du Golfe, plutôt que d'introduire (dans cette région) davantage d'équipements américains ou occidentaux".

Ces derniers développements diplomatiques ont conduit les Etats-Unis à reporter l'envoi dans la région d'un escadron d'hélicoptères-démineurs basé à Norfolk, Virginie, ainsi que de matériel de déminage actuellement stocké sur la base américaine de Rota, Espagne.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

564-5450

LA COMMISSION SCOLAIRE MORILAC
65, 1ère avenue, Windsor, Q.c. J1S 2A4

POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT D'ÉCOLE PRIMAIRE

Nous avons un poste de directeur adjoint d'école à combler à l'école primaire Le Tremplin de Richmond.

Il s'agit d'une école de 570 élèves, dispensant des cours de la maternelle à la 6e année. Ce poste comporte la responsabilité d'assister le directeur d'école selon le mandat défini par ce dernier.

Qualifications minimales requises

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.
- 5 années d'expérience dans un emploi d'enseignement ou de professionnel non enseignant.
- Brevet d'enseignement décerné par le ministre de l'Éducation.

Salaires annuels:
32 967\$ à 47 178\$.

Toute personne intéressée à ce poste et répondant aux qualifications minimales, doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 10 juillet 87 à:

LA COMMISSION SCOLAIRE MORILAC
Monsieur Roger Lapointe
Directeur du Service du personnel
5, rue Greenlay sud
GREENLAY (Québec)
J1S 2J1

24730

LA COMMISSION SCOLAIRE MORILAC

POSTES DE DIRECTEUR ADJOINT D'ÉCOLE SECONDAIRE

Nous avons deux (2) postes de directeur adjoint d'école à combler à la polyvalente Le Tournesol de Windsor.

Il s'agit d'une école secondaire de 1 000 élèves dispensant des cours du secondaire I au secondaire V avec un secteur professionnel offrant 5 options.

Un des postes comporte les responsabilités suivantes: sanctions des études, informatique, secteur professionnel et responsable de degrés. L'autre poste comporte les responsabilités suivantes: la vie étudiante, les activités étudiantes et responsable de degrés.

Qualifications minimales requises

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.
- 5 années d'expérience dans un emploi d'enseignement ou de professionnel non enseignant.
- Brevet d'enseignement décerné par le ministre de l'Éducation.

Salaires annuels:
34 613\$ à 49 537\$

Toute personne intéressée à l'un ou l'autre de ces postes et répondant aux qualifications minimales, doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 10 juillet 87 à:

LA COMMISSION SCOLAIRE MORILAC
Monsieur Roger Lapointe
Directeur du Service du personnel
5, rue Greenlay sud
GREENLAY (Québec) J1S 2J1

24731

SUPER Achat
DE MEUBLES

PRÊTS À ASSEMBLER

Mobilier de chambre à coucher
Prêt à assembler

6 MORCEAUX POUR SEULEMENT

339.95\$

CHOIX DE COULEURS

COMPREND:

Bureau triple 60" x 15 1/2" x 28 1/2" 152.4 x 40.0 x 73.0 cm	2 Tables de nuit 20 1/2" x 15 1/4" x 20 1/2" 52.0 x 40.0 x 52.7 cm
Tête de lit 54/60" 137.1/152.4 cm	Miroir vertical 23 1/2" x 38" 59.6 x 96.5 cm
	Commode 4 tr. 30" x 15 1/4" x 28 1/2" 76.2 x 40.0 x 73.0 cm

CHOIX DE COULEURS

BIBLIOTHÈQUE 3 ÉLÉMENTS Prêts à assembler

A Élément bar/secrétaire 24" x 12" x 72" 60.9 x 30.4 x 182.8 cm
B Élément mural à portes 24" x 12" x 72" 60.9 x 30.4 x 182.8 cm
C Élément mural à tablettes 24" x 12" x 72" 60.9 x 30.4 x 182.8 cm

POUR SEULEMENT

239.95\$

L'ENSEMBLE

D Élément mural à tablettes 28 1/2" x 9 1/2" x 36" 72.3 x 24.1 x 91.4 cm 39.95\$	E Élément mural à tablettes 28 1/2" x 9 1/2" x 67 1/2" 72.3 x 24.1 x 171.4 cm 59.95\$	F Table de boudoir 23" x 15 1/4" x 19 1/4" 58.4 x 40.0 x 48.8 cm 29.95\$	G Table à café 40 1/4" x 15 1/4" x 15 1/4" 102.2 x 40.0 x 40.0 cm 32.95\$	H Jeu de trois tables gigognes 21 1/2" x 18 1/2" x 18 1/2" 53.9 x 47.6 x 46.9 cm 19 1/4" x 16 1/4" x 17 1/4" 48.8 x 42.5 x 43.8 cm 17 1/2" x 14 1/4" x 16" 43.8 x 37.4 x 40.6 cm 59.95\$ l'ensemble de 3
--	---	--	---	---

SI DÉSIRÉ...
Nous les assemblons pour vous moyennant un léger supplément.

LIVRAISON GRATUITE
PLAN DE MISE DE CÔTÉ
FINANCIEMENT DISPONIBLE

Le plus grand centre d'ameublement complet en Estrie

1279, rue Grégoire, Rock Forest • 565-7515



Là, où c'est toujours moins cher qu'ailleurs!

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

DÉCISION

Décision 87-523. Transvision Sawyerville Inc. Sawyerville et Eaton Corner (Qué.). REFUSE — Demande visant à être considérée comme titulaire assujettie à la partie III. Décision 87-524. Mégantic Transvision Inc. Woburn (Qué.). REFUSE — Demande visant à être considérée comme titulaire assujettie à la partie III.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", parti 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

Toit pour les jeunes sans-abri Hamel prêt à appuyer la demande de délai

par Gilles DALLAIRE

SHERBROOKE — Le député ministériel du comté de Sherbrooke à l'Assemblée nationale, M. André-J. Hamel, a révélé, hier, qu'il s'efforce de savoir si les organismes sans but lucratif qui désirent se prévaloir d'un programme gouvernemental visant à procurer un toit temporaire aux jeunes sans-abri se verront accorder un délai pour solliciter une aide financière.

M. Hamel faisait référence aux craintes exprimées mardi par les dirigeants d'un comité mis sur pied à cette fin, à l'instigation de Caritas-Sherbrooke, qui redoute que l'Estrée ne perde les 650,000 \$ appropriés pour elle dans le cadre de ce programme parce qu'elle ne pourra pas présenter un projet pour le 10 juillet, date-limite fixée par le ministère des Affaires municipales pour le dépôt des demandes d'aide.

Initiative

"Je n'ai pas encore pu prendre connaissance de l'appel à l'aide lancé par le président du comité, M. Armand Jeanson, mais, comme je sais qu'il existe un problème à l'échelon régional, j'ai pris sur moi de faire des démarches auprès du ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, afin de savoir si la date-limite a été reportée. Si ce n'est pas le cas, je me propose de demander un délai", de révéler le député.

Il a avoué qu'un organisme sans but lucratif qui désire procurer un toit temporaire aux personnes sans abri ne dispose pas de beaucoup de temps pour dénicher un immeuble répondant à ses besoins, présenter une offre d'achat et préparer un devis d'aménagement.

"Un délai serait sûrement apprécié par bon nombre des organismes qui veulent une tranche de 13 millions \$ que la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société d'habitation du Québec mettent à leur disposition", a-t-il déclaré en soulignant qu'il n'est pas indifférent au sort des sans-abri estriens.

Une pénurie criante

Les problèmes d'hébergement que doivent périodiquement affronter plusieurs prestataires estriens de l'aide sociale, les prestataires âgés de moins de 30 ans qui sont aptes au travail tout particulièrement, ont été mis en évidence lors d'une enquête que le comité présidé par M. Jeanson a menée dans les milieux défavorisés.

Cette enquête a démontré que, chaque mois, de 250 à 300 personnes sont obligées de loger pendant une période plus ou moins longue



André-J. Hamel

chez des parents, chez des amis ou dans des centres d'hébergement dont la clientèle a des besoins différents parce qu'elles doivent consacrer à l'achat de nourriture presque toutes les maigres prestations qu'elles touchent.

Un délai?

Un porte-parole de la Société d'habitation du Québec qui administre le programme a affirmé que le ministère des Affaires municipales n'a pas évoqué, pas encore du moins, la possibilité d'une prolongation du délai dont les organismes sans but lucratif désireux de se prévaloir du programme disposent pour présenter une demande d'aide financière.

"La date-limite est présentement le 10 juillet. Si le ministère des Affaires municipales la reporte, nous allons nous prêter à son désir", a-t-il déclaré.

En Angleterre

Les délits sexuels signalés sur les enfants augmentent de 137%

LONDRES (AFP) — Les délits sexuels signalés sur les enfants ont augmenté de 137 pour cent en 1986, a indiqué à Londres la Société nationale pour la prévention des cruautés envers les enfants (NSPCC), qui établit chaque année des statistiques dans les différentes régions du pays.

Selon l'association caritative, l'âge moyen des enfants concernés est de dix ans et deux mois. Dans 31 pour cent des cas, le père est l'auteur du délit, dans 26 pour cent il s'agit du beau-père ou du concubin, et pour 35 pour cent c'est un ami de la mère ou un voisin. Dans 80 pour cent des cas recensés, les victimes sont des petites filles.

L'accroissement de ces statistiques doit être interprété avec prudence, estime l'association. En effet, la prise de conscience de l'existence d'un problème dans ce domaine amène les travailleurs sociaux et les différentes personnes en con-

tact avec les enfants à signaler davantage ce qui auparavant restait caché.

Ces chiffres sont rendus publics après qu'il a été révélé qu'en huit semaines 202 enfants de la ville de Cleveland (nord de l'Angleterre) ont été retirés à leurs parents, soupçonnés de conduite indécente, voire d'avoir eu des rapports sexuels avec leurs enfants. Cette affaire a suscité une large discussion.

Polémique

Les enfants ont été hospitalisés soit à la demande des services so-

ciaux locaux, soit à celle des deux médecins de l'hôpital, qui les ont examinés.

L'année précédente, 76 cas similaires avaient été recensés dans la même zone. L'augmentation des cas décelés a été attribuée par les parents d'une vingtaine des enfants hospitalisés à l'arrivée d'un nouveau pédiatre, Mme Marietta Higgs. Se déclarant injustement accusés, ils demandent à la justice le retour des enfants dans leur foyer.

Les symptômes — notamment un assoupissement anormal du passage anal, qui ont conduit le médecin de Cleveland à enlever sans autorisation judiciaire les enfants à leur famille, sont contestés par une partie du milieu médical. D'autres causes, telle que la constipation chronique, peuvent en effet provoquer des effets semblables.

Cependant, la polémique sur le cas de Cleveland a permis de révéler l'étendue du problème. Selon un sondage de l'institut MORI (Market and Opinion Research International), 10 pour cent des adultes auraient subi, quand ils étaient enfants, des relations sexuelles avec un membre ou un proche de leur famille. Selon des travailleurs sociaux, une petite fille sur quatre serait victime du même phénomène.

Des députés ont demandé au gouvernement d'ouvrir une enquête sur l'affaire de Cleveland. Certains exigent le renvoi du pédiatre "trop zélé". D'autres voient dans le mouvement de contestation de l'action du médecin un refus de la population d'accepter une déviance sociale qui, selon les enquêtes publiées mardi, serait très répandue.

Une pétition circulera lors d'"Un après-midi d'antan"

Sherbrooke reconnue comme le "Jardin culturel" des personnes âgées?

SHERBROOKE (NR) — "Dans le contexte d'une société qui évolue rapidement comme la nôtre et dont les valeurs ne sont plus celles d'autrefois, on tend à oublier les personnes âgées."

Les "Entreprises sociales et culturelles des retraités de l'Estrée", organisme sans but lucratif, désire faire prendre conscience à la population de Sherbrooke, que les efforts fournis par le passé pour améliorer la qualité de vie des gens âgés, doivent être constants. C'est par l'intermédiaire de l'agent de communication, Pierre Coulombe, que l'organisme véhicule ce message.

Dans le but de sensibiliser la population, l'organisme prépare l'activité "Un après-midi d'antan", sur la rue Brooks, le diman-



Pierre Coulombe craint que les personnes âgées soient oubliées dans la société actuelle.

che 5 juillet prochain. "Vers les années 1960, la population investissait beaucoup pour sortir les gens âgés de leur isolement. Avec le renouveau social, nous craignons qu'on les laisse de côté", ajoute Pierre Coulombe.

L'organisme a donné son coup d'envoi en 1983, en présentant le Festival de la chanson des retraités. Cette année, à l'occasion de l'activité prévue dimanche à Sherbrooke, les membres de l'or-

ganisme feront signer une pétition à travers la population sherbrookoise pour demander que Sherbrooke soit reconnue comme le "Jardin culturel" des personnes âgées.

Pour appuyer cette demande, l'organisme se réfère aux changements importants pour les personnes du troisième âge, qui ont été effectués à Sherbrooke. Pierre Coulombe cite en exemple quelques événements. "Le 25 août 1969, la première rencontre provin-

cielle de clubs d'âge d'or se déroulait à Beauvoir, sous l'initiative du Club d'âge d'or de Sherbrooke. Plus de 32 clubs ont participé à cette rencontre au cours de laquelle, ils ont émis plusieurs propositions. Vers les mêmes années, les médias radiophoniques et télévisés contribuaient beaucoup à l'amélioration de la qualité de vie des gens âgés. On n'a

qu'à se référer à l'émission de télévision "Soirée canadienne", produite à Sherbrooke." Selon l'agent de communication, la population âgée doit beaucoup au Père Jean-Paul Saint-Laurent, de Sherbrooke, qui a oeuvré pendant de nombreuses années auprès de ces gens. Les "Entreprises sociales et culturelles des

Pensions alimentaires: l'Ontario entreprend la lutte contre les délinquants

TORONTO (PC) — Après le Québec et les provinces des Prairies, c'est au tour de l'Ontario d'entreprendre la lutte contre les dizaines de milliers de parents qui refusent de se plier aux ordonnances de pensions alimentaires.

Le procureur général de l'Ontario, Ian Scott, a lancé jeudi une opération d'envergure qui soulagera les parents — en général des femmes — du fardeau émotionnel et financier que représentent la recherche du conjoint délinquant et les procédures judiciaires nécessaires pour le contraindre à respecter ses obligations. L'opération

coûtera \$10 millions par an.

Pas moins de 85 pour cent

Selon le procureur général, à l'heure actuelle, pas moins de 85 pour cent des 61,000 ordonnances de soutien financier inscrites au Tribunal de la famille et touchant quelque

200,000 enfants, ne sont pas respectées.

Désormais, les paiements de soutien ordonnés par les tribunaux ou convenus lors d'une séparation seront faits directement à l'un des huit bureaux mis sur pied à cet effet à travers la province. Dès qu'il aura reçu le paiement du parent débiteur, le gouvernement émettra un chèque à l'intention du conjoint qui a obtenu l'ordonnance de pension alimentaire. Toute omission sera automatiquement relevée par l'ordinateur et déclen-

chera le processus d'application de la loi.

Toutes les filières

Le système d'assurance-maladie, les dossiers de conduite et d'assurance-chômage et toutes les autres filières gouvernementales utiles seront mis à contribution pour retrouver les mauvais payeurs, a indiqué M. Scott. A défaut de payer son dû, le contrevenant pourrait se faire saisir son salaire ou ses biens.

Le programme ontarien sera le premier à inclure des dispositions sur une pension alimentaire dans les ententes de séparation.

Rolls Royce lance une publicité odorante

NEW YORK (AP) — La firme Rolls Royce Motor Cars Inc. est sans doute la première compagnie automobile à lancer des publicités qui font appel au flair de ses clients.

Rolls Royce a publié une publicité odorante dans le numéro de juillet du magazine "Architectural Digest", qui reproduit la senteur des sièges recouverts de cuir des célèbres voitures. "Nous sommes l'une des rares firmes automobiles à pouvoir faire cela", expliquait un responsable du marketing de Rolls Royce, Robert Wharen. "La senteur de cuir est l'un

des attributs les plus importants de nos voitures".

Il a fallu plus d'un an pour mettre au point cette publicité. Des heures ont été passées à comparer des échantillons de parfums artificiels à la véritable senteur du cuir des sièges des voitures. Les "nez" qui ont été employés pour cette publicité ont passé leur temps à aller et venir entre le laboratoire et une Rolls. Ils devaient prendre des pauses de temps en temps pour respirer de l'air frais. Les premiers échantillons avaient une odeur de chaussure, ce qui ne convenait pas du tout.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIÉ

poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel: LAC-MÉGANTIC RICHMOND-ASBESTOS
Composez 0 et demandez Zenith 5-3060

A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

CHAUSURES PANDA TOURELLES

10% à 30% de rabais

sur sandales, souliers, espadrilles

Spécialité: Chaussures pour enfants et adolescents
Ordonnances orthopédiques

Tél.: (819) 564-8311

FRAISIERE MAURICE JOUIS

Apportez vos contenants

- Production écologique
- Irrigation avec eau de source

Informations: (819) 835-5333

Route 147, vers Compton
Tous les jours de 7h à 21h.

LIQUIDATION

MEUBLES - ACCESSOIRES - VETEMENTS
- JOUETS - JEUX EDUCATIFS POUR ENFANTS

TOUT DOIT ETRE VENDU

ATTENTION
FUTURES MAMANS!
OCCASION UNIQUE!

Tom Pousse

MEUBLES ACCESSOIRES VETEMENTS pour enfants

Promenades King,
2297, King O., Sherbrooke
821-2248

ACHETEZ DIRECTEMENT DU **MANUFACTURIER**

SPECIAUX DE JUILLET

STORES VERTICAUX P.V.C. 75"x84" 59⁹⁵

STORES VERTICAUX P.V.C., sur mesures Réduction de 60%

STORES VERTICAUX, TISSU, 75"x84" 99⁹⁵

STORES HORIZONTAUX, ALUMINIUM, sur mesures Rabais de 45%

Nous fabriquons nos stores (pas d'intermédiaire)

ATELIER DU STORE inc.

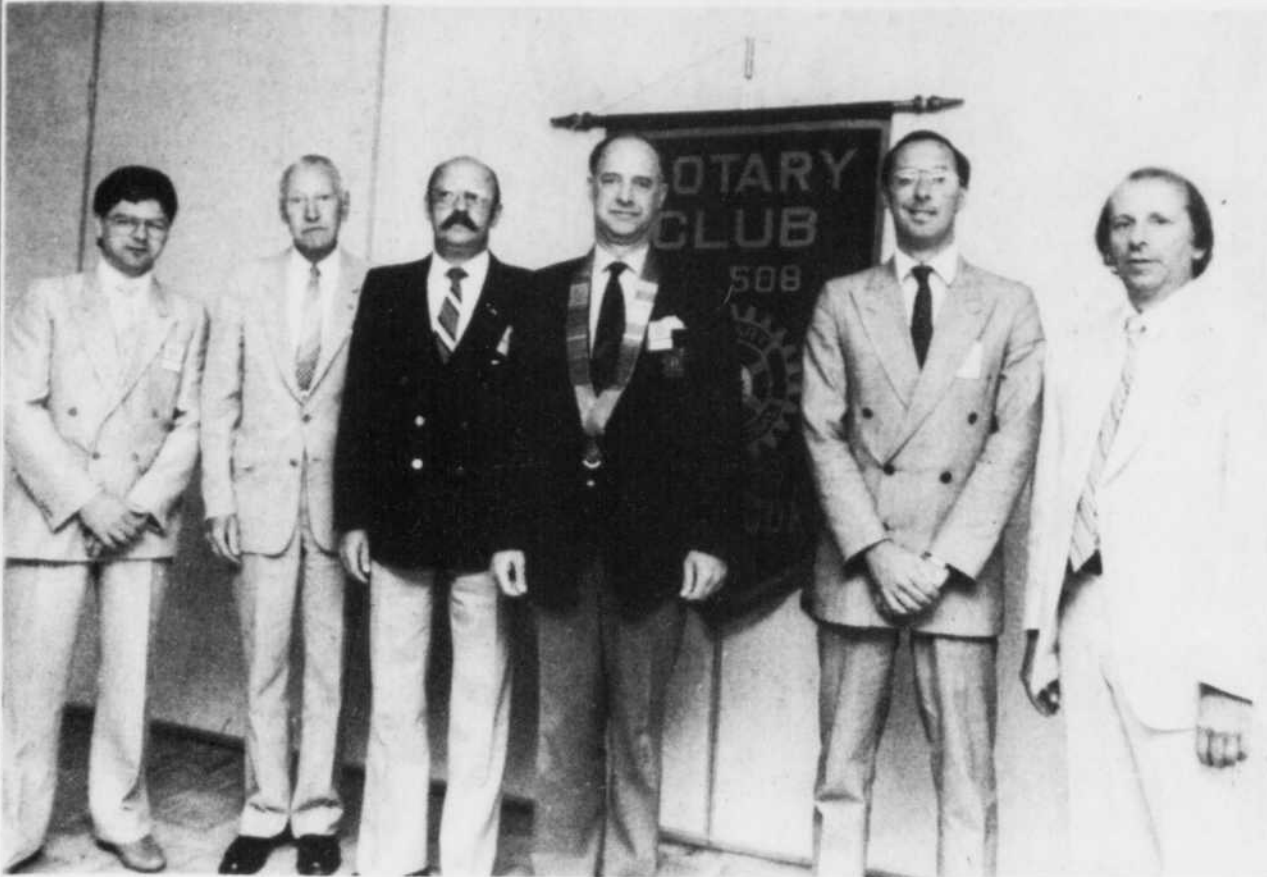
Manufacturier de stores verticaux
133, rue Alexandre, Sherbrooke — 562-2109

la tribune de tout... et de tous...

RENETEMENT
ICHMOND — Renovation
 — Isolation
 — Toiture
 Composés sans frais
 1-800-567-6033
 1082, rue Belmont
 MELBOURNE
 829-3907

La vie dans les Cantons

Nouveau bureau de direction



Le Club Rotary de Sherbrooke s'est donné un nouveau bureau de direction. De gauche à droite, MM. Jean-Claude Arsenault, président ex-officio; Clarence G. Blake, directeur; Jacques Simoneau, directeur; James A. B. Evans, président; Philippe Sharpe, secrétaire. N'apparaissent pas sur la photo, MM. William "Bill" Lyon, trésorier; Lawrence Downey, directeur; Pierre Lepron, directeur; Paul Bureau, sergent d'armes.

M. James A. B. Evans, qui assumera la présidence du club Rotary de Sherbrooke pour l'année 1987-88, vient de se voir remettre le collier emblématique des mains du président sortant, M. Jean-Claude Arsenault, qui lui souhaite bonne chance.



La Tribune salue

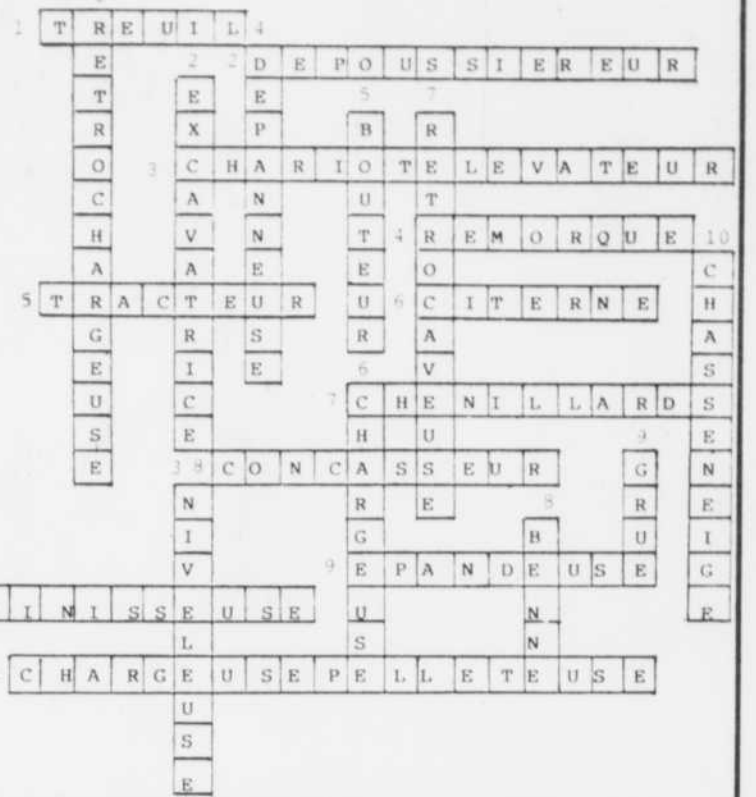
Béatrice Dubé, bénévole de l'atelier des loisirs St-Jean-Baptiste.



Des jeux et des mots

Les mots-clés des engins de chantier
 Mots croisés

Solution du jeu publié dans l'édition de mercredi.



Nouveau journal communautaire



Le nom du nouveau journal communautaire des Villes frontalières est "Village Express", nom qui a été soumis par Jean-François Gaulin de Beebe. Des mentions honorables ont été décernées à Sylvain Blouin et Marie-Josée Ruest. De gauche à droite, Sylvain Blouin, Jean-François Gaulin et Marie-Josée Ruest, accompagnés de Paul Duncan, vice-président du journal et Mario Scallon, président.

Notes d'histoire

Né à Lachine en 1929, il a décroché une maîtrise en sociologie à l'Université Laval en 1954 après des études classiques au Séminaire St-Charles-Borromée de Sherbrooke. Il complète sa formation à Paris où il fréquente l'Institut d'études démographiques et l'École pratique des hautes études. De 1956 à 1964, il est professeur au département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval, après quoi il passe au service du ministère de l'Éducation où il s'occupe surtout de planification. Nommé sous-ministre adjoint en 1966 et, trois ans plus tard, sous-ministre en titre, il accède, en 1973, à la présidence de la Régie de l'assurance-maladie du Québec qu'il dirige jusqu'en 1975, année où il devient recteur de l'Université de Sherbrooke. Sous son égide, cette maison d'enseignement révisé ses orientations et se met résolument au service du milieu estrien. Il démissionne de son poste en 1981, à mi-chemin de son deuxième mandat. Il a, depuis lors, joué un rôle de premier plan au sein d'une commission d'enquête chargée d'évaluer les relations de travail au Québec.

Réponse à la question de jeudi: Antoine Turmel.

Ephémérides

Vendredi 3 juillet 1987, 184ème jour de l'année.
 Fête à souhaiter: Thomas (apôtre).
 Anniversaires historiques:
 1986 — Le président François Mitterrand se rend à New York afin d'assister aux fêtes du centenaire de la statue de la Liberté. — Ouverture à Lyon du procès de Georges Ibrahim Abdallah, chef présumé des FARL.
 1973 — Helsinki: ouverture de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.
 1964 — Promulgation de la loi sur les droits civiques aux États-Unis.
 1962 — L'Algérie devient indépendante, après 132 ans de colonisation française.
 1944 — Les forces soviétiques réoccupent Minsk et font 100,000 Allemands prisonniers.
 1935 — Mort d'André Citroën, ingénieur et industriel français, né en 1878.
 1608 — Samuel de Champlain fonde la ville de Québec.
 Il est né un 3 juillet:
 L'ex-président de Haïti Jean-Claude Duvalier (1951).

PENSÉE DU JOUR:

Que sert à un homme de gagner le monde entier s'il vient à perdre son âme?(Saint Mathieu)



SERVICE A NOS ABONNES

la tribune

vous offre un nouveau service: pendant vos vacances, peu importe la durée, une semaine, deux semaines, trois semaines, etc., votre camelot peut ramasser vos tribunes pendant votre absence et vous les remettre à votre retour.

Restez au courant de l'information pendant votre absence. Le prix de l'abonnement reste inchangé, soit \$2.65 par semaine. De ce montant, nous remettons une prime au camelot pour ce service rendu à nos abonnés.

Ce nouveau service vous intéresse? Pour y adhérer, demandez à votre camelot ou appelez au numéro approprié.

SHERBROOKE: 564-5466

Acton Vale	546-7404	Mégantic	583-1889
Asbestos	879-7659	Plessisville	362-2065
Black Lake	423-5215	Princeville	362-7458
Brompton	846-4027	Richmond	826-2538
Coaticook	849-2638	Scotstown	657-4697
Coleraine	423-5215	Thetford	338-3848
Cookshire	875-3136	Valcourt	532-2518
Danville	839-2445	Victoriaville	758-8777
Disraéli	449-2773	Warwick	358-2985
Drummondville	478-1328	Waterville	837-2442
East Angus	832-2642	Weedon	877-2088
Lambton	486-7116	Windsor	845-2368
Magog	843-5144	Ascot	567-7449
La Patrie	888-2666	Wotton	828-2680

en collaboration avec

la tribune



C'EST LA FETE FORAINE AU CARREFOUR DE L'ESTRIE TOUT L'ETE

Faites un tour de MANEGE sur notre

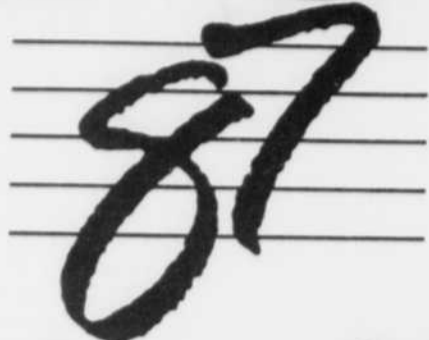
CARROUSEL

Lun., mar., merc.: 1h à 5h;
 jeu., ven.: 1h à 9h;
 sam.: 9h à 5h.
 Admission: '1"



Tarif réduit pour groupe 563-1907

Festival ORFORD



4 juillet au 23 août
Une saison remarquable
au Centre d'Arts Orford



Sonny Rollins et son quintette
Samedi, 1er août



Alvaro Pierri
Samedi, 15 août



L'Ensemble Vocal Tudor de
Montréal
Vendredi, 7 août

**Piano
Cinq étoiles
Récital**



Anton Kuerti
Samedi, 4 juillet



Jacinthe Couture
Vendredi, 10 juillet



Paul Coker
Vendredi, 17 juillet



Karl Engel
Samedi, 25 juillet



I Musici de Montréal
Samedi, 18 juillet



Rodney Friend, violon
Janina Fialkowska, piano
Vendredi, 31 juillet



Trio du Centre d'Arts
Laplante - Sebastyén - Ostertag
Vendredi, 14 août



Marc-André Hamelin
Samedi, 8 août

Concert-Bouffe
Fête champêtre tous
les dimanches à
16h00.
Le concert est suivi
d'un repas vers
17h30



Vic Vogel et son Big Band
5 juillet



Trio Lorraine Desmarais
12 juillet



Claude Gauthier
19 juillet



Bémol 9
26 juillet



Quatuor Saxium
2 août



Diane Juster
9 août



Pierre Létourneau
16 août



Duo Schoenfeld et Karl Engel
Vendredi, 24 juillet



Réjean Poirier, clavecin
Samedi, 11 juillet



Trio Lyrika
Jeudi, 6 août

JEUNES INTERPRETES

PLACE A LA RELEVÉ... AUX GRANDS NOMS DE DEMAIN

LA TRIBUNE en collaboration avec le Centre d'Arts Orford, vous offre une
réduction de 50% sur le prix d'entrée des concerts de la série
"Jeunes interprètes" présentés les jeudis au FESTIVAL ORFORD '87.

Jeudi, 9 juillet
JAE PARK,
violon

Jeudi, 16 juillet
SOIREE D'OPERA,
Les stagiaires du Centre d'arts Orford

Jeudi, 23 juillet
MARTINE DESROCHERS,
violon

Jeudi, 30 juillet
Orchestre à cordes du Centre d'Arts
Orford, direction: Rodney Friend

Jeudi, 6 août
TRIO LYRIKA
Marie Fabi, piano
Annalée Patipatanakoom, violon
Romans Borys, violoncelle

Jeudi, 13 août
JACQUES DROUIN,
piano

Jeudi, 20 août
ANNICK SEVIGNY,
piano



Quintette de cuivres Cambrian
Samedi, 22 août



Vladimir Landsman, violon
France de Guise, piano
Vendredi, 21 août



Annick Sévigny, piano
Jeudi, 20 août



JAE PARK, violon
jeudi, 9 juillet



**Centre d'Arts
Orford**

Directeur artistique
Pierre Rolland
Directeur administratif
Danièle Côté
Directrice des relations
publiques
Louise Fortier

Sortie 118
Autoroute des Cantons de l'Est
Parc Provincial Mont-Orford
Route 141 nord
(819) 843-3981
1-800-567-6155

REDUCTION DE

50%

Centre d'Arts
Orford et **la tribune**

Ce coupon est valable à
l'achat d'un billet au guichet
de la salle Gilles Lefebvre et
selon les disponibilités

Jeudi, 9 juillet, 20 h 00,
Centre d'arts Orford

En collaboration avec **la tribune**